

**Analyse de la situation sur la communication
d'Electriciens Sans Frontières
et propositions de pistes d'améliorations**

Evolution des modifications du document		
Détail	Noms	Dates
Création du document	Emonet	24/11/2017

SOMMAIRE

1 Etat de la documentation.....	2
1.1 L'affectation des documents.....	2
1.2 La redondance.....	2
1.3 La pérenité.....	2
1.4 La gestion documentaire.....	2
1.5 Mes suggestions.....	2
2 Les photos.....	3
2.1 Le bon choix.....	3
2.2 Les conséquences relevées.....	4
3 Les films et vidéos.....	4
3.1 L'existant.....	4
3.2 Mes suggestions.....	4
4 Les salons.....	4
4.1 L'accroche.....	4
4.1.1 Pour les industriels et les entreprises.....	4
4.1.2 Pour les élus et organismes publiques.....	4
4.1.3 Pour tous.....	5
4.2 Le kakemono.....	5
4.3 Le présentoir.....	5
4.4 Conséquences perçues.....	5
5 La structure régionale d'ESF.....	6
5.1 La gestion des fondations.....	6
5.2 Le rôle du siège.....	6
5.3 Les retombées en province.....	6
6 Le management de la communication.....	7
7 Réseau CICLE.....	7
Conclusion.....	7
Annexe 1 : Proposition d'une liste de documents.....	8
Annexe 2 : Proposition d'un mode de gestion des matériels promotionnels en délégation.....	9
Annexe 3 : Proposition de documentation pour le réseau CICLE.....	10

Marc Emonet	<h1>Pistes d'améliorations</h1>	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	---------------------------------	-----------------------------

Avant propos : *Durant toute ma carrière professionnelle, j'ai toujours eu une grande sensibilité pour la « communication » et pour l'animation d'équipes décentralisées. Je ne peux donc pas m'empêcher de faire un commentaire sur la communication d'Electriciens Sans Frontières et sur son mode de gestion qui sont à mon avis perfectibles, ceci dans un esprit plus constructif que critique.*

De très nombreux éléments de notre ONG sont positifs et même excellents, mais je trouve dommage de ne pas exploiter toutes nos possibilités autant qu'elles pourraient l'être, c'est pourquoi j'espère que la situation dans ce domaine pourra s'améliorer car il y a une grande perte d'énergie et d'efficacité... Et finalement c'est une partie des populations démunies qui n'en profite pas...

1 Etat de la documentation

Pour les nouveaux arrivants et même pour les anciens bénévoles, la multitude et la variété des documents qui existent (au demeurant très bien faits) restent confuses et posent un certain nombre de problèmes :

1.1 L'AFFECTATION DES DOCUMENTS

On ne connaît pas véritablement les cibles ou les destinations prévues et attribuées à chacun de ces documents.

1.2 LA REDONDANCE

Il y a redondance entre les documents à caractère institutionnel : « les Essentiels XXX », « Nos Actions XXX » et « le rapport Annuel XXX » ; ce qui est d'autant plus regrettable c'est qu'ils nécessitent chacun un travail considérable pour les réaliser qui se répète donc plusieurs fois.

1.3 LA PERENITE

Ne faisant référence qu'aux principales actions menées durant l'exercice XXX, tous les documents se périment très rapidement, ce qui oblige à les refaire complètement chaque année et c'est d'autant plus dommage qu'ils nécessitent chacun un travail énorme et répétitif...

1.4 LA GESTION DOCUMENTAIRE

Il est indispensable d'assurer une véritable gestion documentaire précise avec un répertoire tenu à jour par le siège regroupant les différents documents avec :

- une référence unique (pour chacun des documents avec sa référence inscrite dessus),
- une date de création,
- un éventuel indice d'actualisation,
- une information sur son obsolescence et
- la destination de chacun en termes d'objectifs et de cibles.

Par rapport à la profusion de documents qui existent ou qui sont imprimés (sans qu'on n'en soit informé) il est indispensable de savoir ceux qui viennent d'être créés, ceux qui sont toujours d'actualité et surtout ceux qui sont périmés (et donc à détruire !).

J'ai personnellement cherché à recenser l'ensemble des documents existants dans la base (voir en annexe 1) et l'ai transmis aux différents responsables de la communication, mais c'est malheureusement resté en l'état et n'a pas été pris en mains par les responsables (sachant que ce devrait être une activité majeure de leur « métier » !)...

1.5 MES SUGGESTIONS

En plus de cette gestion documentaire précise indispensable (qui rentre d'ailleurs dans le cadre d'une assurance qualité), il conviendrait à mon sens d'avoir :

- un document institutionnel de base (valide sur plusieurs années) qui décrirait :
 - l'historique de l'ONG (inspiré de l'excellente plaquette réalisée pour le trentenaire),

Marc Emonet	<h1>Pistes d'améliorations</h1>	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	---------------------------------	-----------------------------

- l'organisation et le mode de fonctionnement de l'association,
- ses motivations, sa charte et ses orientations,
- les besoins à satisfaire et les soutiens recherchés (financiers, dons de matériels, de mains d'œuvre...),
- ses principaux partenaires,
- l'aide de l'administration (fiscalité, 1% des budgets énergie, abondement...),
- les spécificités de ses actions et les principales régions du monde aidées...
- Un dossier de « références » regroupant plusieurs fiches de réalisations qui décriraient pour chaque projet réalisé à travers le monde et sur plusieurs années :
 - le secteur et le domaine d'activité aidé,
 - les avantages procurés et ses retombées,
 - le mode de financements obtenu,
 - les éventuelles difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été résolues...

Chaque année quelques nouvelles fiches pourraient ainsi venir compléter ce dossier de base.

- Un autre document destiné aux associations et à ceux qui ont des besoins, pourrait décrire la marche à suivre pour solliciter une aide (les conditions à satisfaire, l'adhésion, la pérennisation...), la manière dont on peut formaliser le besoin en vue de préparer un projet...
- Un document annuel qui recenserait les principales réalisations de l'exercice XXX avec l'état des comptes de l'association et les objectifs pour l'exercice suivant.
- En outre, l'envoi régulier d'un petit journal papier (4 pages) adressé aux adhérents, partenaires et bailleurs permettrait de les fidéliser mais surtout de tenir à jours le fichier d'adresses (élément fondamental de toute association).

2 Les photos

2.1 LE BON CHOIX

Le choix des photos pour la documentation, les panneaux, les flyers et autres éléments publicitaires devrait répondre à un certain nombre de critères rigoureux, très précis et être choisis par une commission ad hoc qui privilégierait :

- Les vues des matériels installés en situation démontrant les avantages que procurent les installations,
- Les vues des bénévoles d'ESF assurant la formation des équipes locales ou en association avec d'autres ONG...
- L'éclairage de centres de santé, avec soins prodigués (la nuit), la réfrigération des vaccins...
- L'éclairage des classes avec des enfants en cours et non pas en récréation...
- L'alimentation des pompes qui apportent l'eau... et sont sources de vie...

A l'inverse, les images où l'on voit des personnes jouer aux cartes, des enfants dehors, des cases trop sombres... ou toutes photos qui présentent des caractéristiques à tendance « touristiques » ou simplement « esthétiques » devraient être totalement proscrites car elles sont contre-productives (on n'a en effet pas envie de financer des loisirs... mais la santé, l'éducation et le développement économique !).

La photothèque existante sur le site d'ESF devrait pouvoir être largement enrichie dans ce sens... sachant que de nombreux bénévoles qui font des actions sur le terrain devraient pouvoir « alimenter » cette base ; une sélection judicieuse doit donc pouvoir être faite.



Marc Emonet	<h1>Pistes d'améliorations</h1>	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	---------------------------------	-----------------------------

2.2 LES CONSEQUENCES RELEVÉES

Le quota de cartes de vœux pour les nouvelles années n'a pas été utilisé par la délégation « Iles de France et Hauts de France » ces dernières années car les photos représentées desservait totalement notre cause et étaient contre-productives ; des cartes vœux du commerce ont alors été utilisées ! Une sélection plus réfléchie aurait permis d'éviter de tels gâchis...

3 Les films et vidéos

3.1 L'EXISTANT

De nombreux cinéastes amateurs ou professionnels ont réalisés des reportages vidéo absolument remarquables sur des actions menées par Electriciens Sans Frontières à travers le monde ; certains de ces reportages sont même passés (trop discrètement) à la télévision, d'autres sont transmis (confidentiellement) de l'un à l'autre ou présentés à l'occasion d'Assemblées Régionales ou à diverses manifestations. Beaucoup sont accessibles sur Youtube, mais sur le site d'ESF il n'existe pas de filmothèque recensant de manière exhaustive l'ensemble des films réalisés que chacun pourrait visualiser, charger et utiliser...

3.2 MES SUGGESTIONS

Une fois la bibliothèque de films effectuée dont certains pourraient être encore améliorés (par des commentaires enrichissants des chefs de projets), elle pourrait être mise à la disposition des délégations pour leurs différentes manifestations et pour rendre attrayant (et efficace) notre présence sur les salons...

Il peut être aussi utile de se rapprocher d'animateurs de télévision qui pourraient organiser des reportages sur nos réalisations avec les avantages procurés, les difficultés que l'on rencontre sur le terrain et sur la manière dont on les règle. Ce pourrait être des émissions du genre « Terres inconnues » qui rencontrent un vif succès par le dépaysement et par l'aventure... Nous sommes bien dans ce créneau et c'est un bon moyen de se faire connaître et reconnaître par le grand public même si ce n'est pas notre cible privilégiée, les retombées ne peuvent être que positives vis à vis de tous les bailleurs et des adhérents.

4 Les salons

Pour se faire connaître auprès des institutions et autres entités en vue d'obtenir des financements, il est indispensable de se « montrer » et de pouvoir échanger. Les salons représentent un très bon moyen pour y parvenir à moindre coût (si on arrive à se faire héberger) et en optimisant le temps à passer pour les démarches promotionnelles.

C'est pourquoi, lorsqu'on a la chance de se faire héberger, il convient de mettre toutes les chances de notre côté pour optimiser et rentabiliser cette opportunité. Pour ce faire, nous devons disposer de tous les moyens pour attirer l'attention des visiteurs et permettre en un minimum de temps de leur faire passer un maximum de messages.

4.1 L'ACCROCHE

Suivant le type de salon, l'accroche doit être différente et adaptée.

4.1.1 Pour les industriels et les entreprises

La notion de reconnaissance d'utilité publique de notre ONG est fondamentale, elle leur permet de défiscaliser une partie de leur dons financiers, en nature (matériels, ressources humaines,...) ou certaines mises à disposition.

4.1.2 Pour les élus et organismes publiques

C'est le « 1% énergie » de la loi Oudin-Santini amendée Pintat qu'il faut mettre en avant pour leur démontrer qu'ils peuvent parfaitement et légalement dégager des sommes pour la coopération décentralisée ; à défaut de quoi, ils considèrent qu'ils n'ont pas la possibilité ni même le droit d'en faire, même s'ils sont personnellement et intimement convaincus du bien fondé et de l'intérêt de la démarche...

Marc Emonet	<h1>Pistes d'améliorations</h1>	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	---------------------------------	-----------------------------

4.1.3 Pour tous

L'accroche visuelle d'éléments en mouvements est le seul moyen qui attire véritablement le regard et les interrogations. A défaut de quoi, les passants voient une image fixe sans « l'imprimer » véritablement et ils passent leur chemin ; c'est malheureusement ce que l'on rencontre la plupart du temps sur les salons sans « accroche mobile ». Il faut donc pouvoir présenter une vidéo sur un petit écran qui permet de faire défiler en boucle différents films : institutionnels et projets en situation. (un simple écran sur pied avec une clé USB chargée des films est suffisant). Le siège devrait pouvoir préparer et diffuser un tel outil (obtenu à prix de gros) dans toutes les délégations.

4.2 LE KAKEMONO

Le kakémono est un support de communication statique indispensable (mais pas suffisant) pour faire passer un certain nombre de messages « clés » que le siège doit maîtriser et pouvoir dupliquer (à moindre coût vu l'effet de volume) pour que chaque délégation puisse en disposer sachant que chacune devra en assurer la gestion (j'ai proposé un mode de suivi et de gestion du kakémono simple et de bon sens (pour éviter de le perdre) sans qu'il y ait eu de suite ! on lui a préféré un système de gestion informatisé, du coup il n'y a rien... (voir annexe 2).

Il semblerait par ailleurs que certaines délégations envisagent de faire elle même leur propre kakémono, à mon avis cela n'a pas de sens et correspondrait à des surcoûts non optimisés...et ne respectant pas nécessairement la charte graphique.

4.3 LE PRESENTOIR

Sur chaque salon nous devrions avoir notre propre présentoir pour ne pas dépendre de nos hébergeurs car soit on utilise leur propre emplacement (c'est gênant), soit ils nous mettent à disposition une table qui peut alors avoir d'autres utilisations...

4.4 CONSEQUENCES PERÇUES

Au dernier salon des maires, nous avons la chance d'être hébergés sur le stand de la FNCCR sur lequel de nombreux syndicats, maires et élus passent ; c'était donc l'occasion inespérée « d'accrocher » et de parler aux visiteurs du « 1% énergie » !... pour qu'ils créaient une ligne budgétaire afin de pouvoir faire de la coopération internationale et participer ainsi aux financements de nos projets...

En réalité la documentation prévue était bien conçue, mais pas véritablement adaptée à cet objectif. De plus, les panneaux/photos ne permettait pas de susciter l'intérêt pour une coopération, en outre, ils ne possédaient pas de « logos ESF » et étaient simplement posés sur la table (faute de gomme-fix). Cette table d'ailleurs, prêtée par la FNCCR (faute de présentoir) pour la documentation, servait souvent à poser des sacs ou les manteaux (si on n'y veillait pas !). Enfin, bien que ce salon s'adressait à l'ensemble des territoires, les équipes du siège ne sont intervenu que partiellement avec la présence d'un kakémono qu'un jour et demi sur les trois du salon et avec une motivation des personnes présentes toute relative... certes les mouvements des personnels (turnover) n'ont pas arrangé le choses...

On peut donc dans ce cas particulier considérer que c'est un total gâchis d'avoir un organisme qui dépense 30.000 € pour la location d'un stand et qui accepte de nous héberger sachant qu'un très grand nombre de syndicats et de maires passent sur leur stand... et de ne pas en profiter pleinement !

Sur le stand du SERCE qui avait également accepté de nous héberger, il n'y avait aucun représentant d'ESF ; Un comble ! Certes il y avait moins de passages mais quelques élus sont quand même passés et on ne doit rien négliger... D'ailleurs notre présence exclusive à l'AG du SERCE est mal exploitée (Jean Pierre peut en témoigner) alors que mon ami Guy Lacroix (le président actuel du Serce) est disposé à nous aider davantage face à ses installateurs...

C'est finalement se moquer de nos hôtes et de leur gentillesse et indirectement des populations démunies...

Heureusement :

- j'ai pu discuter avec le président Pintat qui tachera en 2018 de re-communiquer sur son amendement afin que les nouveaux élus soient informés sur le 1% énergie et que les anciens (élus) bénéficient d'un rappel...

Marc Emonet	<h1>Pistes d'améliorations</h1>	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	---------------------------------	-----------------------------

- mes amis les présidents du SIEIL et du SICECO ont fait voter chacun un crédit de 10.000 € par an pendant 3 ans par leur comité syndical... c'est positif, mais ce seront les délégations d'Indre-et-Loire et de la Côte d'Or qui en profiteront...
- d'autres présidents de syndicats d'énergie faisant partie de la nouvelle structure qui se met en place sous l'appellation « Territoires d'Énergie » d'Aquitaine, d'Eure et Loir,... envisagent de financer des projets...(hors de notre propre délégation)
- Bien que la documentation sur le 1% d'énergie ait été absente (suivant l'argument stupide que cela risquait de « profiter » à d'autres ONG), j'en avais heureusement apporté (à tout hasard) et elle a été largement consommée.

5 La structure régionale d'ESF

L'organisation d'ESF sur la région parisienne pose un certain nombre de problèmes de cohérence entre la délégation et le siège ; en effet de nombreux organismes et entités ont leurs sièges en Ile de France, par ailleurs les actions que nous pouvons être amenées à engager sont avec des retombées en régions... Le salon des maires en est un parfait exemple.

5.1 LA GESTION DES FONDATIONS

Les grosses sociétés publiques (EDF, RATP, SNCF...) et les autres (Véolia, Vinci, Alstom, Schneider Electric...) orientent souvent leurs actions pour la coopération décentralisée vers leurs propres fondations, or le siège ESF en a la charge mais en réalité on n'est pas tenu au courant de ce qui est réellement fait et obtenu et de ce qui n'est pas fait; du coup on n'y va pas et on passe certainement à côté de certaines participations qui pourraient être conséquentes...et c'est particulièrement regrettable.

Le siège semble préférer garder ce secteur même s'ils n'ont pas le temps d'y aller plutôt que de se faire aider par les bénévoles (qui parfois sont plus « introduits » et disponibles).

5.2 LE ROLE DU SIEGE

Le siège doit vis à vis des délégations régionales pouvoir :

- mettre à leur disposition tous les outils promotionnels utiles et en garder l'exclusivité,
- donner régulièrement des informations générales et à chaque nouvel évènement notable,
- donner des directives précises sur le rôle de chacun et sur les actions à mener par tous.

Sachant que chaque délégation doit garder une certaine autonomie mais elles doivent bénéficier des structures nationales (permanentes, professionnelles et rémunérées) des éléments optimisés, pratiques et judicieux afin que chacun puisse rentabiliser au mieux ses actions sur le terrain.

Cela concerne en particulier : la diffusion de la documentation, la gestion du fichier des bailleurs, des partenaires, des prospects, des fondations... avec les affectations faites à chacun pour ne plus laisser de vide... chacun doit savoir exactement ce qu'il a à faire et devra rendre des comptes, avec naturellement la souplesse que l'on doit donner aux bénévoles, mais je suis sûr qu'ils sont tous demandeurs d'actions et d'objectifs clairs.

Les réunions entre délégations, comme il en existe actuellement, permettent de précieux échanges d'information et d'expériences entre tous ; c'est en fait très stimulant pour chacun, mais l'animation doit pouvoir se faire de manière « professionnelle » avec peut être un peu plus de formalisme.

5.3 LES RETOMBEES EN PROVINCE

Les actions que la délégation parisienne peut mener auprès des sièges sociaux implantées en Ile de France peuvent avoir des retombées en province, elles ne doivent cependant pas être pour autant écartées mais peuvent malgré tout représenter un frein ; une solution devrait être trouvée pour clarifier et régulariser la situation afin de pouvoir optimiser les démarches de chacun.

Marc Emonet	Pistes d'améliorations	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	-------------------------------	-----------------------------

6 Le management de la communication

Il est clair que l'administratif et la gestion des projets ESF ne posent à priori aucun problème majeur ; toutes les procédures (même si elles parfois un peu trop lourdes) sont parfaitement huilées et les résultats sont là pour en témoigner et démontrer leur parfaite efficacité.

En revanche, les équipes du siège au niveau de la communication, même si elles sont composées d'éléments performants, ne semblent pas être en parfaite adéquation avec la motivation et l'attente des bénévoles et donc avec les enjeux escomptés...

Soit il convient d'assurer un management efficace et proactif avec des fiches de fonctions précises pour chacun, des objectifs bien identifiés à atteindre, des entretiens personnalisés pour mesurer les écarts... comme dans toute activité professionnelle et en conformité avec les normes qualités.

Ou bien sous traiter à des cabinets spécialisés dont c'est le métier et bénéficier ainsi de compétences réelles et variés. Ils peuvent dans ce cas être force de proposition et le rôle du siège étant alors de choisir les meilleures solutions...

A noter que parmi les différents bénévoles, il y en a certains qui ont des compétences remarquables qu'ils ont acquis tout au long de leur carrière professionnelle ; certains sont même issus de cabinets d'Audit et de Conseils... Parfois même ils sont de très haut niveau et disposent d'une très bonne expérience et d'un véritable savoir faire dans différents domaines. Malheureusement, on peut constater que ces personnes ne sont pas ou très peu écoutées (c'est d'ailleurs ce qui peut expliquer certaines démobilisations voire des désengagements de leur part au bout de quelques mois...). En fait, ne pas les écouter, c'est « rejeter » leur compétence et se priver de potentialités et de solutions innovantes qui permettraient d'améliorer la situation face aux habitudes qui ont inévitablement tendance à scléroser toute activité.

Le progrès ne se fait en effet que par l'acceptation du changement et des idées nouvelles... sans à priori, ni tabou.

Il conviendrait donc de ne pas les négliger, ni les ignorer, mais les écouter davantage, respecter les avis qu'ils peuvent donner et les solutions qu'ils peuvent proposer afin de pouvoir les analyser et s'en inspirer.

7 Réseau CICLE

Pour terminer je pense utile de rappeler que le réseau CICLE permettrait de donner une autre dimension à aux actions promotionnelles d'ESF sans pour autant lui porter préjudice ; puisque cette plateforme d'échange d'information ne dispose pas de structures propres pour être opérationnelle sur le terrain, ce pourrait donc être encore un moyen d'augmenter nos potentialités : projets et financements. Sachant en outre que les coûts d'adhésion au réseau CICLE ne sont pas dans les mêmes proportions que les montants pour le financement de projets...

La stratégie du déploiement du réseau CICLE reste cependant obscure, tout comme la motivation des acteurs chargés de son développement. D'ailleurs le projet de documentation à ce sujet que j'avais proposé le 13 juin 2017 (voir annexe 3) est resté à ce jour sans réponse et sans effet...

Conclusion

Je pense qu'il est utile voire indispensable d'organiser des réunions internes de réflexions entre plusieurs personnes de compétence et d'expertise variées pour voir concrètement comment on peut améliorer la situation efficacement et durablement.

Marc Emonet	<h1>Pistes d'améliorations</h1>	Noisy le Roi, le 24/11/2017
--------------------	---------------------------------	-----------------------------

Annexe 1 : Proposition d'une liste de documents

Cibles	Référence	Titre	Format	nb de pages	date
Institutionnel	RA2015	Rapport annuel 2015	A4	44	2015
Institutionnel	RA2014	Rapport annuel 2014	A4	52	2014
Institutionnel	RA2013	Rapport annuel 2013	A4	44	2013
Institutionnel	RA2012	Rapport annuel 2012	A4	44	2012
Institutionnel	RA2011	Rapport annuel 2011	A4	40	2011
Institutionnel	NA2015	Nos actions 2015	A4	4	févr-16
Institutionnel	ESS2015	L'essentiel 2015	A4	6	juil-16
Institutionnel	ESS2014	L'essentiel 2014	A4	6	juil-15
Institutionnel	ESS2013	L'essentiel 2013	A4	6	juil-14
Institutionnel	ESS2012	L'essentiel 2012	A4	4	juil-13
Institutionnel	HIST	Historique : 30 ans ensemble 1986 - 2016	A5	8	oct-16
Institutionnel	EDD2009	L'énergie du développement	A4	2	2009
Institutionnel		Les Ami-es d'ESF	A4	1	?
Institutionnel	Flyers	Agissez durablement en faveur de l'accès à l'énergie dans les pays en développement	A5		?
Institutionnel	Flyers	Soutenez ESF	A5	2	?
Institutionnel	Flyers	Adhérez à ESF	A5	1	?
Institutionnel	Flyers	Faites un don	A6	1	?
info pratiques	Mairies	le soutien des collectivités pour l'accès à l'énergie dans le monde	A4	2	2013
info pratiques	Secteur public	Loi Oudin Santini amendée Pintat: le 1% énergie 10 ans de partenariat	A4	4	oct-16
info pratiques	Syndicats	le soutien des syndicats d'électricité pour l'accès à l'énergie dans le monde	A4	2	2013
fiche thématique		Transparence financière	A4	2	2011
Technique	GDB	Guide des bonnes pratiques	A4	49	juin-15
fiche projet	HaïtiMob	Solidarité Haïti - 1 an de mobilisation	A4	4	janv-11
fiche projet	HaïtiLamp	Solidarité Haïti - Des lampadaires photovoltaïques pour les camps et les quartiers	A4	2	janv-11
fiche projet	Béména	De la lumière au centre de Béména / Madagascar	A4	2	2016?
fiche projet	Mali	Accès à l'électrification et à l'eau, centre de santé au Mali	A4	2	?
fiche projet	Saintanne1	Hopital Sainte Anne Mananjery à Madagascar 1	A4	2	?
fiche projet	Saintanne2	Hopital Sainte Anne Mananjery à Madagascar 2	A4	2	?
Divers	Chemise	L'énergie du développement	A4	6	2013
Infos délégation	Aidememoire	Aide mémoire à l'attention de l'adhérent IDF NPdC	A4	2	
Infos délégation	lettrinfor	Les infos d'IDF NPdC N° 1 à 14	A4	2 à 6	
Institutionnel	QSN2015	Qui sommes nous	A4	2	2015

Annexe 3 : Proposition de documentation pour le réseau CICLE



Présentation générale

Le réseau de *Coopération internationale climat énergie* (Réseau Cicle) offre à l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale un espace de dialogue et d'échange d'information.

Il a pour mission de promouvoir, faciliter et accompagner les actions de coopération internationale dans les domaines de l'énergie et du climat...

1 LES CONSTATS PREALABLES



Permettre à chacun d'accéder à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables ainsi que prendre des mesures adaptées pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions sont devenus aujourd'hui des éléments fondamentaux.

Il existe une multitude de structures et d'organisations qui prennent en compte la solidarité internationale dans le secteur de l'énergie solidaire et du climat ce qui ne facilite pas toujours les synergies et le partage optimisé de l'information, créant souvent une certaine confusion et provoquant une perte d'efficacité.

La création d'une plateforme permettant un levier de mobilisation et d'actions pour les projets d'accès à l'énergie en intégrant la dimension du changement climatique, correspond à une véritable opportunité.

2 L'HISTORIQUE DU BESOIN

1990, plusieurs régions françaises mettent en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale ».

2005, la loi Oudin-Santini encourage le soutien d'actions menées à l'étranger dans le

domaine de l'eau et de l'assainissement pour les acteurs chargés des services publics. Dans la limite de 1% des budgets qui leurs sont dédiés (eau et assainissement).

2006, l'amendement Pintat ouvre cette loi sur la solidarité internationale au secteur de

l'énergie (électricité et gaz) qui s'adresse principalement aux collectivités territoriales, aux EPCI, aux syndicats mixtes...

2006, création d'un Réseau International d'Accès aux Energies Durables (RIAED) qui est hébergé par le GRET. Son site riaed.net contient plusieurs milliers d'articles sur les différentes thématiques de l'énergie solidaire.

2011, une enquête lancée par l'ARENE auprès des collectivités territoriales met en évidence un réel besoin d'apporter une aide en matière d'énergie pour la coopération internationale (92% des consultés sont intéressés par un programme de coopération « énergie »).

Octobre 2012, étude de faisabilité d'un programme de solidarité énergie réalisé par « Consultants Sans Frontières », (association de consultants (créée en 2001) soutenant des projets de développements et de solidarité internationale), cette étude précise que :

- Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adopté en 2001, par 186 pays, n'affichent pas assez clairement que l'accès à l'énergie est une condition sine qua non au développement...
- L'ARENE IdF, l'ADENE et Electriciens Sans Frontières souhaitent mettre en place un dispositif facilitant le développement d'actions dans le domaine de la coopération décentralisée sur l'énergie et optimisant les initiatives déjà existantes...
- L'existence de 4 plateformes (Centraider, RIAED, Plateforme pour le commerce équitable et pS-eau) destinées aux associations et collectivités territoriales qui ont pour objectifs une perspective de coopération et de développement avec les pays du sud,
- Ces quatre plateformes fonctionnent principalement suivant 5 grandes missions (Informar, protéger et aider, échanger et capitaliser, promouvoir et accompagner les

projets et renforcer les capacités) se déclinant suivant 24 activités distinctes.

Juillet 2014, présentation d'un projet de plateforme destinés aux acteurs de la solidarité énergétique durable par l'ARENE IdF, l'ADENE, ESF et le GRET

Octobre 2014, présentation au cours des « mardis de l'ARENE », du projet de plateforme Energie Solidaire et Climat.

Février 2015, les travaux préparatoires à la création de la plateforme sont lancés (grâce à un financement de l'ADEME): définition des objectifs, mobilisation de partenaires, rédaction des statuts...

Décembre 2015, création de l'association Loi 1901 dite : « Réseau de Coopération Internationale Climat Energie »

3 CREATION DU SITE DU RESEAU CICLE

Dans la continuité des activités du RIAED (très actif de 2007 à 2010 : le site comprenait près de 500 publications à la rubrique Ressources. Il recevait entre 2000 et 3000 visites par jour et comptait plus de 200 contributeurs), le besoin de mettre en place une nouvelle plateforme d'échange destinée aux acteurs francophones de la solidarité énergie-climat est donc apparu dès 2011. Une migration complète vers le nouveau site : <http://www.reseau-cicle.org> , (utilisant un logiciel plus récent : Wordpress), était devenue indispensable. L'enjeu de cette migration étant de conserver la richesse de l'ancien site (contenus, communauté de contributeurs et d'inscrits, visiteurs réguliers) en évitant de remettre en ligne des éléments devenus obsolètes et de l'enrichir régulièrement. Le site du Réseau CICLE devant avoir un haut niveau d'interactivité pour soutenir l'émergence d'une dynamique de réseau au sein de ses membres. Il comprend les rubriques suivantes: «Actualités, Thèmes, Médiathèque Qui sommes-nous?, Contact» puis sera ensuite complété par les «Enjeux, Dossiers thématiques / pays, Agenda, Annuaire, Emplois et opportunités, Blogs...»

4 OBJECTIFS DU RESEAU CICLE

4.1 Capitaliser les savoirs existants et les mettre à la portée de tous

- Agrégation de contenu, dans la poursuite de la rubrique Ressources et des Dossiers du RIAED,
- Traduction vers le français de contenus de qualité existants dans d'autres langues,
- Identification de « référents techniques » au sein de la communauté professionnelle,
- Mise en place d'une « hotline énergie/climat » avec le soutien des référents technique,

4.2 Dynamiser le dialogue entre acteurs et la circulation de l'information

- Annuaire des acteurs,
- Organisation d'Assises nationales de la coopération énergie/climat,
- Bourse d'emploi de la coopération énergie/climat,
- Relayer les annonces d'appel d'offre, d'appel à propositions, à contributions,
- Créer et tenir à jour un agenda des événements en lien avec la thématique,
- Fil d'actualité de la coopération énergie/climat,

4.3 MOBILISER AUTOUR DE LA COOPÉRATION ÉNERGIE CLIMAT

- Rédaction et publication de documents d'orientation, de prises de position...
- Vulgarisation autour des dispositifs juridiques et fiscaux (notamment les « 1% énergie »),
- Plaidoyer pour l'amélioration du cadre législatif et fiscal, pour l'inclusion des thématiques énergie/climat dans les budgets de la coopération,
- Promouvoir l'inclusion des thématiques de la Plateforme dans les cursus universitaires,
- Soutien à l'organisation d'événements grand public de sensibilisation,
- Assurer une représentation lors d'événements internationaux,

- Lancement de concours ou appels à idées en lien avec les thématiques Plateforme,

4.4 Renforcer les capacités des acteurs pour améliorer la qualité des projets

- Organisation de sessions thématiques de formation,
- Aide individualisée à la conception et au montage de projet, à la recherche de financements,
- Mise à disposition d'outils méthodologiques,
- Accompagnement des acteurs dans leurs démarches d'amélioration qualité,
- Conduite d'évaluation de projets,
- Appui à la valorisation ici des actions conduites là-bas : communiquer sur ses réalisations, faire de l'éducation à la solidarité internationale,
- Appui à la mise en place de schémas de compensation carbone volontaire.

5 MOYENS D' ACTIONS ET OUTILS

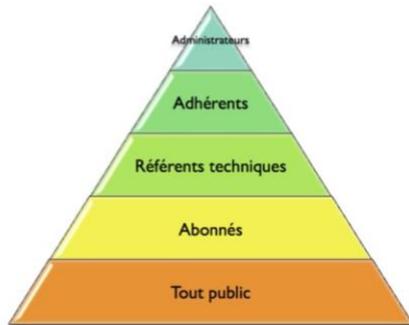
Le Réseau Cicle se propose d'être un espace de dialogue, de conseil et d'innovation sur l'énergie et le climat ancré dans la francophonie mais ouvert aussi sur le reste du monde. Son action se décline selon trois axes :

1. Communication : mobiliser autour de la coopération climat-énergie, la faire connaître et prendre position.
2. Innovation : capitaliser les savoirs existants, développer des synergies et rechercher des solutions.
3. Appui : renforcer les potentialités des acteurs afin d'améliorer la qualité des projets

Concrètement le site permet de connaître l'actualité en matière de coopération internationale, d'accéder aux articles et publications et d'être informé sur les conférences, rencontres et ateliers prévus (sur les contraintes climatiques, les finances carbone, l'électrification rurale, le biogaz, etc...).

Des aides peuvent aussi être apportées pour la conception, le montage des projets et leur réalisation.

6 LES ACCES AUX SERVICES DU RESEAU CICLE



Tout public peut aller sur le site de Cicle pour connaître l'actualité du moment, pour charger les publications et participer à certaines conférences.

Les abonnés qui se sont inscrits (gratuitement) reçoivent les newsletters et peuvent apparaître dans l'annuaire et participer sous certaines conditions à des ateliers et à des formations.

Les abonnés-référents techniques peuvent en plus être impliqués dans les activités (groupe de travail, soutiens de projets, etc...).

Les adhérents sont des personnes morales (c'est à dire des organisations, entreprises, associations, etc). Les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle dont les niveaux sont différenciés selon la nature et la taille de l'adhérent (voir ci dessous). Ils sont répartis en trois collèges :

- Collège « Collectivités territoriales » : Villes, intercommunalités, départements, régions, établissements publics à mandat

Tarif des cotisations 2017 suivant les différents les collèges

(a) Collectivités territoriales	
Part fixe (cotisation minimum)	100 €
Variable par tranche de 1000 habitants	5 €
Plafond de cotisation	1 000 €
(b) Organisations à but non lucratif et états publics	
Part fixe (cotisation minimum)	100 €
Variable en % du budget annuel	0,01 0%
Plafond de cotisation	1 000 €
(c) Organisations à but lucratif	
Part fixe (cotisation minimum)	200 €
Variable en % du chiffre d'affaire annuel	0,01 5%
Plafond de cotisation	1 000 €

Détermination de la part variable (à remplir)	
Nombre d'habitants :	€
Budget annuel :	€
Chiffre d'affaire :	€

Une contribution volontaire, dont le montant est librement fixé par l'adhérent, peut être ajoutée à la cotisation :

Montant de la cotisation (à remplir)	Part fixe : €	+	Part variable : €	+	Contribution libre : €	=	Total : €
--------------------------------------	---------------	---	-------------------	---	------------------------	---	-----------

RESEAU CICLE

5 rue Jean Nicot 93500 PANTIN
06 75 56 24 14 frederic.rabier@reseau-cicle.org
www.reseau-cicle.org

local ; syndicats, associations, et fédérations...

- Collège «Entités à but non lucratifs» : Toutes ONG (Organisations Non Gouvernementales) ou OSI (Organisations de Solidarité Internationale), fondations, coopératives, associations, réseaux et fédérations ;

- Collège « Entreprises » - acteurs privés à but lucratif : Bureau d'études, producteurs et fournisseurs d'énergie, constructeurs, fabricants, fondations d'entreprise ; organisations et syndicats professionnels ; leurs associations, réseaux et fédérations.

7 FONCTIONNEMENT

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'administrateurs élus par l'Assemblée Générale et représentatifs de la diversité de ses membres adhérents. Elle se dote également d'un Conseil Stratégique composé de personnalités qualifiées qui sont forces de propositions pour éclairer ses choix.

8 CE QUI EST RECHERCHE ET PROPOSE

- Des acteurs qui possèdent une réelle expertise dans la solidarité internationale et qui acceptent de la partager
- Des acteurs qui souhaitent s'engager dans la coopération internationale et qui ont besoin d'aide.
- Une adhésion récurrente et un engagement financier pour assurer le fonctionnement et la pérennité de la plateforme du Réseau « Cicle »